

*Voit mille autres dons réunis ;  
Les peres y goutent d'avance  
Le bonheur de leurs petits-fils.*

II. Voici la Lettre Circulaire que le Roi a écrite à tous les Evêques du Royaume , pour faire chanter le *Te Deum*, en actions de graces de la naissance du *Dauphin*.

**M**ON COUSIN , de toutes les graces qu'il a plu à Dieu de répandre sur moi , depuis mon avènement à la Couronne , celle qu'il m'accorde aujourd'huy par la naissance d'un fils , dont la Reine ma très-chere Eponse & Compagne vient d'être heureusement délivrée , est la marque la plus visible que j'aye encore reçüe de sa protection ; j'y suis d'autant plus sensible , qu'en comblant mes vœux & ceux de mes peuples , elle assure le bonheur de mon Etat ; c'est dans ces sentimens de la juste reconnoissance que j'ai d'un événement si avantageux , que je crois ne pouvoir trop tôt rendre à la divine Providence les actions de graces qui lui en sont dûës ; & je vous fait cette Lettre pour vous dire que mon intention est , que vous fassiez chanter le *Te Deum* dans l'Eglise Cathedrale & autres de vôtre Diocese ; que vous ordonniez une Procession generale , & les autres prieres publiques accoutumées en pareilles occasions ; & que vous ayiez à convier à ces differentes cérémonies tous ceux qu'il conviendra d'y assister ; sur ce je prie Dieu qu'il vous ait , mon Cousin , en sa sainte & digne garde ; écrit à Versailles le 4. Septembre 1729. Signé , L O U I S. Et plus bas ,  
BAUYN.

III. Les Prélats , en conformité de cet Ordre , ont fait publier dans leurs Diocèses des Mandemens.  
Comme